

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	SEMAINES
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région :
Exclusivement
 AUX BUREAUX DU JOURNAL
 A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

Le voyage de M. Félix Faure à Lens, qu'on avait annoncé comme très prochain, est ajourné après les élections.

Toutes les missions de Tien Tsin ont été attaquées par les Chinois ; la mission américaine a été détruite.

On parle de la possibilité d'un arbitrage international pour le règlement de l'affaire du « Maine ».

Le tribunal correctionnel de Vienne a acquitté Torgues, le postier de Clonas, accusé d'avoir, par sa négligence, occasionné la catastrophe du Péage.

Les négociations relatives au traité de commerce anglo-belge sont terminées.

L'arrestation de Max Régis continue à soulever une vive émotion à Alger.

Le bruit court que M. Visconti-Venosta se retirerait du ministère italien.

Une grande École catholique

Dans ce grand moyen âge vers lequel l'esprit est si souvent ramené lorsque l'on recherche les éléments d'une société hiérarchiquement organisée et inspirée par l'idée chrétienne, les écoles tiennent une très grande place. On entend souvent parler des « ténébres » du moyen âge ; ce fut, au contraire, un âge d'éclatante lumière. Jamais peut-être la science, la philosophie, la théologie ne brillèrent d'un aussi vif éclat. L'Université de Paris tenait le premier rang dans le monde savant. Son autorité était respectée dans toute la chrétienté. « L'Italie à la Papauté, l'Allemagne à l'Empire, la France à l'Université de Paris », disait-on. L'Université était l'un des plus grands pouvoirs moraux du monde.

Il faut se garder de confondre. L'Université n'est pas alors ce corps de fonctionnaires, fort respectables d'ailleurs en général, qui distribuent en France la petite, la moyenne et la grande culture, qui font passer les examens et fabriquent des diplômés. Université dans son sens propre veut dire corporation. L'Université, dans cette société, où toutes les professions étaient organisées corporativement, était, elle aussi, une corporation. Elle avait une organisation autonome, surveillée de loin par la paternelle sollicitude des papes, protégée de près par la main presque toujours amie du roi. Elle ne dépendait pas de l'État, elle n'était pas salariée par l'État, elle était un corps libre qui recrutait librement ses professeurs, où les talents poussaient naturellement, sans la nécessité déprimante des examens.

Aussi quelle admirable floraison de grands esprits. On cherche avec ardeur la vérité à la lumière de la foi et de la raison. La liberté de discussion est très grande ; les problèmes les plus redoutables de la philosophie sont abordés. Souvent des hérésies naissent, mais chaque fois il se trouve un St-Anselme, un St-Bernard, pour rétablir dans son intégrité la pure doctrine de l'Eglise. Et alors comme toujours, il est facile aux défenseurs de la foi de prouver que la vérité religieuse renferme le principe de toutes les vérités et de tous les progrès humains. Le nombre même des hérésies philosophiques que l'Eglise dut redresser prouve l'activité de la science et de la pensée dans ces époques de soi-disant « ténébres ».

Il n'est pas douteux que malgré de très honorables et de très brillantes conceptions, l'éclat de la science ait diminué dans l'Eglise depuis trois siècles. On est obligé de constater que trop souvent la vie de l'esprit s'est portée hors de l'Eglise et s'est développée contre elle. C'est là une situation fâcheuse qui a pu faire accuser par quelques ignorants ou quelques ennemis l'Eglise d'être « obscurantiste ».

Les progrès, bâtons-nous de le dire, ont été en ces dernières années très considérables. La science a cessé d'apparaître, aux yeux de certains catholiques, comme un épouvantail et une invention diabolique. La religion chrétienne n'a peur ni de la lumière ni de la vérité : elle la désire et elle la cherche ; elle sait qu'elle est la Vérité même et qu'aucune vérité démontrée ne peut que confirmer la vérité totale, révélée par Dieu même.

Les Universités catholiques se sont lancées avec ardeur dans l'étude et dans le culte désintéressé de la science. Peut-être ont-elles été un peu trop absorbées par le souci d'imiter les Universités de l'Etat et de fabriquer des licenciés ou des diplômés de toute sorte. Mais elles y ont été amenées par la nécessité même des choses. Elles ont leur rôle et leur utilité.

Nous voudrions plus et mieux. Il faudrait créer une grande Université catholique, une sorte de collège de France catholique où seraient enseignés non pas les mêmes choses que dans les Universités de l'Etat, mais tout ce qui touche aux études religieuses. Il n'y aurait pas de chaire de géographie, ni de chaire de météorologie, mais il y aurait des chaires d'exégèse, de dogme, d'histoire de l'Eglise, de philosophie, de science sociale catholique, etc., etc. On se préoccuperait sans doute de former des élèves, mais sans aucun souci d'examen ou de concours ; et surtout on se préoccuperait d'avoir comme maîtres des savants éminents, qui, dans toutes les branches où les sciences touchent directement à la religion, enseigneraient la pure doctrine catholique, l'histoire vraie, etc. Ils tiendraient dans le monde savant un rang éminent, ils imposeraient l'autorité de leurs écrits, ils rendraient au catholicisme la première place à la tête du progrès scientifique.

Pour cette grande création, les bonnes volontés, ni les talents ne manqueraient. Mais il manque l'argent ; et il en faudrait beaucoup. Espérons que l'avenir inspirera de généreux catholiques et qu'ils comprendront que les catholiques, en possession de la Vérité révélée, doivent aussi marcher les premiers dans la recherche de la vérité scientifique. Nul ne saurait obtenir la maîtrise sur les âmes, s'il n'a la maîtrise sur les intelligences.

Peut-être ce temps est-il moins éloigné qu'on ne le croit souvent où nous reverrons les grands débats entre un Saint-Bernard et un Abelard, entre un Lanfranc et un Saint-Anselme, qui passionnaient le monde et agitaient la chrétienté.

Jean MONTAIGUET

Le Travail dans les Couvents

L'an dernier je m'étais permis de consacrer quelques lignes à cette question si délicate et si complexe du travail dans les couvents, regretant que dans certains établissements de bienfaisance on acceptât des salaires par trop minimes, ce qui portait un préjudice réel aux travailleurs libres.

Mon article ne fut pas du goût de tous — ce qui n'étonnera personne — et plusieurs religieux s'en émurent, supposant, bien gratuitement, que je cherchais à tarir l'une des sources de la bienfaisance chrétienne.

Un bon Père franciscain, très versé dans l'étude des questions économiques, reconnaissant qu'il y avait quelque chose à faire, m'écrivit :

« Vous voudriez arriver à la vérité qui « délivre, ont le voit, on le sent. Ce n'est « peut-être pas facile ; plus on y regarde, « moins on y voit clair. Peut-être vaut- « il mieux la peine d'étudier à fond cette « question, elle a son importance. »

Et pour me prouver que la règle de l'avisement des salaires dans les couvents n'était pas absolue, non correspondant au fait d'une expérience personnelle.

Ayant à faire exécuter un petit travail d'imprimerie, il s'adressa à plusieurs maisons et voici les prix qui lui furent demandés par 1.000 exemplaires : 9 fr., 10 fr., 12 fr. 50, 14 fr., 16 fr. 50, 20 fr. et enfin 29 fr.

Or, savez-vous quel établissement lui faisait ce prix exorbitant de 29 francs ? Précisément un orphelinat religieux.

Et, ajoutait malicieusement mon bon Père franciscain, l'offre se terminait ainsi : « Devant des prix aussi médiocres, vous n'hésitez pas à nous confier votre travail ! »

L'expérience ne manque pas de s'avérer ; mais elle porte sur une industrie trop spéciale pour qu'on puisse en déduire une argumentation générale.

M. Emmanuel Rivière, directeur lui-même d'une grande imprimerie, a publié dans la *Corporation* sur « l'imprimerie dans les établissements de bienfaisance et les prisons » deux articles qui prouveraient sans doute à mon correspondant que son imprimeur est une exception.

Mais c'est surtout à propos des travaux d'aiguille que la question prend de l'intérêt ; car, en cette industrie, on trouve des

différences de 25, 50 et même 75 pour cent entre les salaires des couvents et les salaires de ville.

Nous avons vu, cette semaine, un établissement de bienfaisance demander du travail à un commerçant juif, et offrant à ce dernier une réduction de 30 et de 50 0/0 sur les prix de façon courant. Le juif, d'ailleurs, se laissa tenter et remit au couvent des chemises de femme à 1 franc pièce alors qu'il lui eût fallu payer en ville 1 fr. 50.

De même pour une paire de draps qu'on ourle et surjette au couvent moyennant 0 fr. 75 au lieu de 1 fr. 50, prix ordinairement demandé par les ouvrières libres.

Or, une ouvrière fait difficilement sa paire de draps en un jour.

Il y a donc certainement quelque chose à faire et, d'accord avec le bon Père franciscain, je crois que la question a son importance.

G. Tournier.

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUES & TELEPHONIQUE SPECIAUX

Informations

MORT DU MARQUIS DE MUN

Paris. — Le marquis de Mun est mort cette nuit à Paris, à l'âge de 80 ans. Il était père du comte de Mun, député, et de l'abbé de Mun.

Les obsèques auront lieu samedi matin.

AU CONSEIL DE L'ORDRE

Paris. — Le Petit Journal croit savoir que le conseil de l'ordre des avocats est toujours disposé à prononcer une peine disciplinaire à l'égard de M. François Auffray et Barbois, le retrait de la plainte déposée par M. Jules Auffray n'atténuant en rien la faute commise par les deux avocats.

M. Demange, au contraire ne serait, paraît-il, l'objet d'aucune répression, car la majorité des membres du conseil estime que les conditions dans lesquelles il a communiqué à M. Labori le dossier Dreyfus ne constituent pas un manquement au devoir professionnel.

LE GÉNÉRAL BILLOT A CHALONS

Paris. — Le général Billot, accompagné de plusieurs généraux parmi lesquels le général Zurlinden et le général Conte et suivi de 40 officiers de tous grades, a quitté Paris ce matin par la gare de l'Est se rendant à Mourmelon (camp de Chalons).

M. HANOTAUX A L'ACADÉMIE

Paris. — Le Gaulois annonce que M. Félix Faure a l'intention d'assister à la réception de M. Hanotaux à l'Académie, qui doit avoir lieu demain.

LES EXPERTS CONTRE EMILIE ZOLA

Paris. — La 2^e chambre correctionnelle a renvoyé à une date indéterminée le procès des experts contre Emile Zola, celui-ci ayant, comme on se le rappelle, fait appel du jugement de la 9^e chambre, par lequel le tribunal se déclarait compétent pour connaître de l'affaire.

LES LINS ET LES CHANVRES

Paris. — La commission des douanes, réunie sous la présidence de M. Cochery, entend M. Méline sur la question des lins et des chanvres.

La commission a adopté sans aucune modification le projet tel qu'il a été voté par la Chambre.

M. Legludue a été chargé du rapport, qu'il déposera vendredi.

Il est bien à regretter que ce projet prévoit une dépense de deux millions et demi mais que la commission des finances du Sénat n'a ratifié qu'une dépense maximum de deux millions.

DECLARATIONS DU PRINCE DE GALLES

Cannes. — Au dîner du Golf-Club qui a eu lieu hier au Cercle Nautique, le prince de Galles répondant au grand duc Michel, a prononcé un discours dans lequel il a fait des déclarations dont le caractère pacifique a été très remarqué.

Le maître a répondu en exprimant des sentiments semblables.

Les Crédits supplémentaires

Paris. — Le ministre des finances vient de saisir la Chambre d'un nouveau cahier de crédits supplémentaires à ouvrir sur l'exercice 1898 et s'élevant à 22.933.417 fr., dont 7.524.152 fr. sont compensés par des annulations.

La plus grande partie des crédits demandés, d'un total de 13 millions, résulte d'un excédent d'effectif non prévu au budget ; il résulte, en effet, des renseignements communiqués par le ministre de la guerre que l'effectif de notre armée a été porté, cette année, à 525.543 hommes, chiffre supérieur de 12.600 à celui prévu au budget.

Signalons à ce propos que l'augmentation des classes depuis 1894 a eu pour conséquence un accroissement de 76.000 hommes dans l'effectif présent sous les drapeaux au 31 décembre dernier par rapport à ce qu'il était au 31 décembre 1891 ; parmi les autres crédits demandés notons : 3.400.000 francs pour les primes à la marine marchande, 8.000 francs pour les travaux de défense contre l'incendie au Théâtre-Français, 27.000 francs pour l'acquisition des télégrammes envoyés à Madagascar, 1.400.000 francs pour subvention au budget local du Congo français, 495.000 francs pour l'augmentation des effectifs militaires au Soudan français ; 50.000 francs pour publications de documents inédits de l'histoire de France, etc.

Si l'on tient compte des nouveaux crédits supplémentaires demandés, on constate qu'à l'heure actuelle les crédits additionnels votés ou à voter pour l'exercice

1897, s'élèvent à 134.882.682 fr. Par contre, le total des annulations et des évaluations supplémentaires atteint 47.243.289 fr. ; les plus-values de recettes au 1^{er} février dernier étaient de 75.480.541 fr. ; de sorte que le déficit est ramené à environ 12 millions 1/2. Comme le ministère évalue à 23 millions les annulations auxquelles l'exercice donnera lieu, il en résulte que l'exercice se solderait par un excédent de recettes d'une dizaine de millions.

Le voyage de M. Félix Faure à Lens

Paris. — Le voyage que le Président de la République devait faire à Lens, paraît devoir être ajourné à une date assez éloignée. M. Félix Faure tenait en effet à ce que ce voyage eût lieu un peu à l'improviste et ne revêtît aucun caractère officiel. Une indisposition l'a empêché de quitter Paris le jour qu'il s'était fixé. Depuis des indispositions ont été commises et des renseignements nombreux et précis ont été donnés sur le but même du voyage. On a indiqué les puits qui seraient visités, etc.

En outre, le gouvernement a fixé au 8 mai, les prochaines élections législatives ; la période électorale peut être considérée comme ouverte et il est d'usage que le chef de l'Etat s'abstienne durant cette époque de tout déplacement pouvant donner lieu à des interprétations au point de vue politique. Dans ces conditions, M. Faure a renvoyé après les élections législatives sa visite à une mine de la région du Nord.

L'Arrestation de M. Max Régis

Alger. — Les journaux d'Alger disent que Max Régis a été arrêté sur des ordres venus de Paris ; ils demandent au garde des Sceaux de donner l'ordre de l'élargir afin de ne pas troubler le calme existant ; le syndicat de la presse algérienne et tunisienne adresse au gouverneur général une lettre le priant de demander la mise en liberté provisoire de Max Régis ; la *Dépêche Algérienne* et le *Télégramme* approuvent cette démarche ; le *Radical* et l'*Anti-Juif* protestent en termes des plus violents. M. Samary, député et Gros, président du conseil général, ont fait une démarche nouvelle auprès du parquet qui s'est mis télégraphiquement en communication avec le garde des Sceaux.

Le procureur général à Alger s'est borné à informer télégraphiquement le ministre de la justice de la démarche faite auprès de lui par M. Samary, député et plusieurs membres du conseil général d'Alger en vue d'obtenir la mise en liberté provisoire de Max Régis.

Ce magistrat n'a pas, comme on l'a prétendu, consulté le garde des Sceaux sur la suite à donner à cette requête. En effet l'arrestation de Max Régis ayant été effectuée en vertu d'un mandat du juge d'instruction, c'est à ce dernier qu'il appartient de statuer sur la mise en liberté provisoire conformément aux articles 113 et suivants du code d'instruction criminelle.

Le procureur de la République peut, il est vrai, prendre l'initiative de conclusions tendant à la mise en liberté provisoire, mais, même dans ce cas, c'est encore le juge d'instruction qui a décerné le mandat de dépôt ou d'arrêt qui est appelé à statuer ; si sa réponse est négative, l'article 319 du code d'instruction criminelle donne à l'intéressé la faculté de faire appel, dans un délai de vingt-quatre heures, contre la décision du juge. Comme on le voit, la procédure ne laisse nullement prévoir l'intervention en cette affaire du ministre de la justice.

Le conflit hispano-américain

Madrid. — On parle beaucoup de la possibilité d'un arbitrage international pour le règlement de l'affaire du « Maine » ; les journaux désignent les arbitres sous la présidence d'un chef d'Etat européen. En raison du rapprochement qu'on suppose exister entre les Etats-Unis et l'Angleterre dans l'Extrême Orient, on n'aurait pas un arbitrage anglais mais plutôt suisse, belge ou suédois ; dans cet ordre d'idées on espère que l'affaire du « Maine » pourra être traitée séparément sans connexion avec la question cubaine que les Etats-Unis ne mettraient pas sur le tapis pour le moment.

Saint-Petersbourg. — Les *Novosti* émettent l'idée d'une guerre des Etats-Unis contre l'Espagne. Ils proclament qu'une telle guerre serait injuste, brutale et sans but.

Madrid. — M. Sagasta a déclaré à des journalistes que le gouvernement approuve entièrement la conduite du maréchal Blanco qui a refusé que les restes du *Mayaguez* fussent détruits au moyen de la dynamite, comme le voulaient les Américains.

Washington. — A la Chambre des représentants, M. Bacon, député démocrate de la Géorgie, a proposé la résolution suivante : « Si l'est de la politique des Etats-Unis de maintenir toujours leur honneur, il est de leur politique de maintenir la paix aussi longtemps que possible. »

Le Drapeau espagnol et les Juifs

Nous avons annoncé en son temps cet incident du *Columbus-Theatre* où le drapeau espagnol, distons-nous, fut foulé aux pieds par les Américains. Nous aurions dû dire, par les Juifs.

L'explication est simple et facile à comprendre, dit la *Libra Parole* à qui nous empruntons ces détails. Le directeur du *Columbus-Theatre*, qui a fait cloquer son parquet le drapeau espagnol est un Juif. Ce Youtra s'appelle Jack H. Kahn.

Ce Kahn n'est d'ailleurs qu'un des innombrables barnums sémites qui exploitent les théâtres américains. A New-York, les deux tiers au moins des théâtres ont des Juifs pour directeurs. Voici la liste à peu près complète.

Bijou Theatre	Rudolph Aronson (Juif)
Casi-o	George W. Lederer »
Columbus Theatre	Jack H. Kahn »
Empire Theatre	Charles F. Ohman »
Garden Theatre	Charles Frohman »
Germania Theatre	Adolph Philip »
Harlem Opera House	B. Lichtenstein »
Irving Place Theatre	H. Conies »
Knickerbocker Theatre	A. L. Hayman »
Leavington Ave Opera House	M. Heuman »
Lyceum Theatre	Daniel Frohman »
Metropolitan Opera House	Mauri e G'au »
Olympia Theatre	Oscar Hammerstein »
Thalia Theatre	Adler et Edesstein »
Third Avenue Theatre	H. Hammerstein »
Wallacks Theatre	Theodore Moss »
Windsor Theatre	Adler et Edesstein »

Dans la plupart de ces ghettos lyrico-dramatiques où nos vieilles théâtres juives trouvent toujours une hospitalité brillante, il y a eu ces derniers temps des manifestations contre l'Espagne analogues à celles du *Columbus-Theatre*. Il est superflu de dire que le peuple de New-York n'en saurait être rendu responsable, et je connais même des Américains qui en ont ressenti une violente indignation.

Il est bon d'ajouter que ce n'est pas seulement à New-York que les théâtres sont aux mains des Juifs. Tous les théâtres des Etats-Unis se trouvent sous le joug du *Theatrical Trust* dont les membres appartiennent sans exception à la belle race — la première aristocratie du monde ! — d'où est issu Joseph Reinach. Voici les noms des principaux d'entre eux : les frères Frohman, Alex, Hayman et Theodore Moss.

LE CARDINAL KOPP A ROME

Marseille. — On lit dans une lettre de Rome datée du 20 mars, adressée au *Petit Marseille* :

« Depuis que le cardinal Kopp, archevêque de Breslau, est ici, les feuilles allemandes et italiennes cherchent à deviner le but de son voyage. »

On lui attribue toutes sortes de missions et j'ai de bonnes raisons pour croire que jusqu'à présent on a été à côté de la vérité.

Tout d'abord, je vous dirai qu'au Vatican on n'attribue pas grande importance à ce voyage.

Pour lui, le cardinal Kopp est venu pour sa visite ad limina, que tous les évêques archevêques ou cardinaux sont tenus de faire au moins tous les trois ans.

Mais, comme le cardinal Kopp est de notoriété déjà ancienne, en très bons termes avec l'empereur Guillaume, son maître, rien d'étonnant qu'on soit porté à croire que le prélat allemand profitera de son séjour à Rome pour entretenir le Pape et les cardinaux des choses qui intéressent plus spécialement l'Allemagne.

Et ces choses qui intéressent vraiment le monde officiel allemand, c'est le prochain voyage de l'empereur Guillaume en Syrie et... les éventualités d'un futur conclave.

Ce voyage du jeune kaiser en Syrie, a plus d'importance qu'on ne veut le croire. Guillaume, quoi qu'on en dise, ne perd jamais l'occasion d'utiliser ses déplacements. Or, en Syrie, où la France exerce le protectorat sur les missions catholiques, il s'est établi depuis quelque temps un grand nombre de missionnaires turques, pleins de zèle et d'ardeur qui, sous prétexte d'évangélisation, développent leur influence d'une façon inquiétante. Il faut avoir l'œil là-dessus.

Le Vatican, certainement, ne fera rien pour favoriser les vœux plus ou moins religieux des Allemands, mais il ne faut pas compter seulement sur le Vatican, qui ne peut pas grand-chose. C'est sur la Turquie qu'il faut veiller. C'est elle qui peut favoriser le développement des Allemands.

Quant à l'éventualité du conclave, le cardinal Kopp devra se borner à étudier ses frères les cardinaux et à chercher à grouper sous son pavillon ceux d'entre eux qu'il jugera portés en faveur d'un candidat qui aura pour la Triplice plus de tendresse que n'en a le pontife actuel.

Mais la santé du Pape est bonne et telle qu'elle peut suffire à déjouer tous les calculs.

Le naufrage de la « Ville-de-Rome »

Palmas. — La Compagnie Transatlantique nous communique la note suivante :

« Le paquebot *Ville-de-Rome* s'est échoué au cap Negro, à 1 mille 1/2 de Port-Mahon. »

« L'avant et le gouvernail sont très endommagés ; il y a de l'eau dans les cales. Les passagers, l'équipage et les dépêches sont sauvés, et l'on prend d'urgence toutes les mesures pour renflouer le navire. »

L'agent général et l'ingénieur de la Compagnie Transatlantique à Marseille, parlent à bord de la *Ville-de-Rome* pour faire le nécessaire. Le *Switzer*, navire de sauvetage, va se rendre de suite sur les lieux. »

Port-Mahon. — On travaille au renflouement de la *Ville-de-Rome* ; on attend deux vapeurs pour transporter les passagers et aider au sauvetage. La correspondance qu'il se trouvait à bord de la *Ville-de-Rome* est déposée à la douane, ainsi que les valises des passagers ; ces derniers sont logés chez des particuliers où ils reçoivent un accueil des plus sympathiques ; des prisonniers qui étaient transportés en Afrique par la *Ville-de-Rome*, ont été conduits à la prison de la ville ; les soldats sont logés à la caserne.

Palma (Majorque). — La *Ville-de-Rome* est inondée par suite d'une forte vole

d'eau. Le steamer n'a pas sombré parce qu'il est encaissé entre les rochers. Les passagers ont pu se sauver à l'aide de cordages qui leur furent jetés du bateau de Moia.

Alger. — Le paquebot la *Ville-de-Alger*, parti de Marseille ce soir, prendra à Port-Mahon les passagers et les dépêches de la *Ville-de-Rome*. Il arrivera au port d'Alger dans la nuit de jeudi à vendredi.

Le départ régulier pour Marseille devant avoir lieu demain d'Alger, n'aura pas lieu.

EN EXTRÊME-ORIENT

Londres. — Le *Standard* commentant la convocation précipitée du cabinet, hier, dit que l'Angleterre s'est rarement trouvée en face de questions si délicates. Le pays s'attend toujours à apprendre que l'une d'elles entre dans une phase critique et que l'action est inévitable.

Le *Times* déclare que la maladie ne serait pas une excuse suffisante pour l'absence du gouvernement, s'il permettait à la Russie de s'établir à Port-Arthur, sans qu'il fut encore possible à l'Angleterre d'affirmer ses droits.

Le même journal annonce que le départ du chargé d'affaires russe est retardé jusqu'au mois d'août.

Londres. — On télégraphie de Shanghai aux journaux :

« Des nouvelles d'un caractère inquiétant nous sont parvenues de Tien-Tsin, où s'est produite une manifestation contre les étrangers de toutes nationalités. Toutes les missions ont été attaquées. La mission américaine a été détruite. Un étudiant a été tué. »

Pékin (source anglaise). — De vives divergences se sont manifestées dans le conseil au sujet de la demande de la Russie que le chemin de fer de Mandchourie soit construit avec l'écartement des voies russes et soit relié à Port-Arthur, Tientsin et Kin-Chau ; il a été finalement décidé, en principe, de faire droit à cette demande.

Li-Hung-Tchang et Chang-Yen-Wann ont été chargés des négociations à ce sujet.

MOBILISATION DE L'ESCADRE DU NORD

Brest. — La première division de l'escadre du Nord est toujours dans la baie de Lorient.

Les bâtiments exécutent divers exercices. La nuit dernière on a procédé à l'exercice des signaux de nuit.

Chaque jour un torpilleur vient sur rade prendre la correspondance. On dit qu'il est possible que l'escadre exécute des exercices combinés avec la défense mobile et les forts du Goulet.

Après être sortie de la baie du Laubach et après avoir pris le large, elle esalera de forcer les passes de Brest.

Les félicitations adressées par le ministre au préfet maritime au sujet de la rapidité de la mobilisation, vont être communiquées aux divers services de l'arsenal.

Cherbourg. — La mobilisation de la deuxième division de l'escadre continue. Les bâtiments mouillés la nuit dernière au cap Lévi, ont appareillé ce matin pour exécuter des manœuvres devant la baie entre Saint-Vaast et la Hougue.

Ce matin deux canons de 320 ont été installés au fort central de la digue.

LE MINISTÈRE ITALIEN

Rome. — Le *Messaggero* apprend que la *Provincia di Brescia* publiera demain le compte rendu d'une entrevue avec M. Giolitti.

L'ancien premier ministre croit que M. Visconti-Venosta, cédant à la pression de ses amis de la droite, se retirera du ministère.

Il pense également que le marquis di Rudini réussira à reconstituer la droite. Bien que ces appréciations soient confirmées par le *Secolo* il est prudent de les accueillir avec réserves.

L'Affaire Crispi

DANS VOTRE INTERET, EXIGEZ
L'ALCOOL DE MERITE DE LA VICTOIRE
Seule marque sous garantie d'un diplôme

La Catastrophe du Péage

Aquittement de Torgues

Vienne. — Des l'ouverture de l'audience où

dont a été rendu le jugement sur les responsa-

bilités de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

huit jours de la catastrophe du Péage, il y a

chef de l'Etat vont être commémorés incessam-

ment.

— **Chambre de commerce.** — Le président

de la chambre de commerce vient de prévenir

les fabricants de rubans et commissionnaires

que M. Edmond Bruwaert, consul général de

France à New-York, se tiendra à leur disposi-

tion à la chambre de commerce, le jeudi 24

mars, à trois heures et demie, et qu'il se fera

un plaisir de leur donner tous les renseignements

qu'ils pourraient leur être utiles.

— **Incendie.** — Un commencement d'incen-

die s'est déclaré ce matin, vers huit heures,

au rez-de-chaussée de la maison portant le

numéro 10 de la rue Saint-Jacques, dans un

local occupé par une modiste.

Le feu a été rapidement éteint par les habi-

tant de la maison et les voisins, et la pompe

amenée sur les lieux n'a pas eu à fonctionner.

Les dégâts, peu importants, sont couverts

par une assurance.

— **Un amateur d'alcool.** — Le sieur Jean

Maillonnet, âgé de 55 ans, pisseur, sans domi-

cile fixe, a une prédilection très marquée

pour l'alcool. Se trouvant hier au restaurant

de la dame Pottier, avenue Gruner, il y a dé-

versé une bouteille d'absinthe.

Surpris au moment où il faisait disparaître

le flacon de la verte liqueur sous sa veste, le

voleur a été mis en état d'arrestation.

— **Vol.** — Le nommé Benoît Terrasse, âgé

de 53 ans, journalier, rue Bel-Air, 44, a été

arrêté sous l'inculpation d'avoir volé des robes

de chambre et des objets de toilette au pré-

judice du sieur Ferras-Jean-Marie, âgé de 52 ans, aumô-

nier, rue du Treuil, 73.

— **Accident.** — Le nommé Jean-Baptiste

Dutheil, mineur au puits de la Loire a eu le

piéd gauche écrasé par la chute d'un bloc de

charbon.

Le blessé a été transporté à l'hôpital.

— **Chazelles-sur-Lyon.** — **Faux monna-**

yeurs. Mercredi 19 courant, on a découvert

à Saint-Symphorien-sur-Coise, chez les sieurs

Veriolet et Grangeon, deux garmenets qui

faisaient circuler des pièces de monnaie

falses.

Le gendarmier prévient les a arrêtés et

dés le lendemain conduits à Lyon.

Ils étaient possesseurs d'une somme de

vingt à six mille francs en fausse monnaie.

— **Saint-Chamond.** — **Accident mortel.** —

Samedi soir vers 8 heures, M. Jean Clau-

de, âgé de 56 ans, garçon de bureau à la for-

gerie des Grands, des forges et aciéries de

la marine et des chemins de fer, demeurant

cours d'Ilzieux, 23, était en état complet d'iv-

resse. Vouant encore boire un verre il se

rendit à son café habituel, le café du Coin si-

tué à l'angle de la rue Gambetta et de la rue

Germine-Morel. Là il se fit servir un verre

de lait avec du rhum, et profitant de l'absence

de la maîtresse du café il absorba la moitié

de la bouteille de rhum, ce qui acheva de le

griser. Si bien qu'il dut conduire dans une

chaise à quatre roues au premier étage. Vers

un heure du matin Clauze se réveilla et sauta

par la fenêtre. Il resta sans connaissance sur

le pavé.

Des voisins entendirent ses gémissements

et le relevèrent.

Comme il paraissait pas très malade on le

laissa sur le trottoir, et une heure après

des ouvriers qui se rendaient à leur travail

le transportèrent à son domicile.

Lundi matin on le transporta à l'hospi-

ce.

Le malheureux avait une fracture de la co-

lonne vertébrale dans la partie inférieure de

la région dorsale et ce matin à 5 heures il est

mort des suites de sa blessure.

— **Singulière maladie.** — Cette nuit, à 11

heures, des employés de l'hôtel du Lion-d'Or

entendirent des gémissements qui paraissaient

venir de la rivière le Gier, qui passe derrière

l'immeuble.

Ils découvrirent un jeune homme, nu-pieds,

visiblement souffrant, et d'une ma-

uvaise chemise, qui se débattait dans l'eau, pa-

raissant avoir une crise nerveuse.

On le transporta à l'hôtel, où M. et Mme

Pevrière lui prodiguèrent des soins, tout en

prévenant la police, qui l'a fait transporter à

l'hospice.

Ce matin il est plongé dans un sommeil lé-

thargique. Il ouvre de grands yeux, ne parle

pas et ne fait aucun mouvement. Le médecin

ne peut pas encore se prononcer. Ce malade

se nomme Faucon. Il est âgé de 16 ans.

— **Un homme qui se pend.** — Le nommé

Maillonnet, âgé de 55 ans, pisseur, sans domi-

cile fixe, a une prédilection très marquée

pour l'alcool. Se trouvant hier au restaurant

de la dame Pottier, avenue Gruner, il y a dé-

versé une bouteille d'absinthe.

Surpris au moment où il faisait disparaître

le flacon de la verte liqueur sous sa veste, le

voleur a été mis en état d'arrestation.

— **Vol.** — Le nommé Benoît Terrasse, âgé

de 53 ans, journalier, rue Bel-Air, 44, a été

arrêté sous l'inculpation d'avoir volé des robes

de chambre et des objets de toilette au pré-

judice du sieur Ferras-Jean-Marie, âgé de 52 ans, aumô-

nier, rue du Treuil, 73.

— **Accident.** — Le nommé Jean-Baptiste

Dutheil, mineur au puits de la Loire a eu le

piéd gauche écrasé par la chute d'un bloc de

charbon.

Le blessé a été transporté à l'hôpital.

— **Chazelles-sur-Lyon.** — **Faux monna-**

yeurs. Mercredi 19 courant, on a découvert

à Saint-Symphorien-sur-Coise, chez les sieurs

Veriolet et Grangeon, deux garmenets qui

faisaient circuler des pièces de monnaie

falses.

Le gendarmier prévient les a arrêtés et

dés le lendemain conduits à Lyon.

Ils étaient possesseurs d'une somme de

vingt à six mille francs en fausse monnaie.

— **Saint-Chamond.** — **Accident mortel.** —

Samedi soir vers 8 heures, M. Jean Clau-

de, âgé de 56 ans, garçon de bureau à la for-

gerie des Grands, des forges et aciéries de

la marine et des chemins de fer, demeurant

cours d'Ilzieux, 23, était en état complet d'iv-

resse. Vouant encore boire un verre il se

rendit à son café habituel, le café du Coin si-

tué à l'angle de la rue Gambetta et de la rue

Germine-Morel. Là il se fit servir un verre

de lait avec du rhum, et profitant de l'absence

de la maîtresse du café il absorba la moitié

de la bouteille de rhum, ce qui acheva de le

griser. Si bien qu'il dut conduire dans une

chaise à quatre roues au premier étage. Vers

un heure du matin Clauze se réveilla et sauta

par la fenêtre. Il resta sans connaissance sur

le pavé.

Des voisins entendirent ses gémissements

et le relevèrent.

Comme il paraissait pas très malade on le

laissa sur le trottoir, et une heure après

des ouvriers qui se rendaient à leur travail

le transportèrent à son domicile.

Lundi matin on le transporta à l'hospi-

ce.

Le malheureux avait une fracture de la co-

lonne vertébrale dans la partie inférieure de

la région dorsale et ce matin à 5 heures il est

mort des suites de sa blessure.

— **Singulière maladie.** — Cette nuit, à 11

heures, des employés de l'hôtel du Lion-d'Or

